

301710-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Ausbildung – 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

OJ S 85/2026 04/05/2026

Auftragsbekanntmachung – Sonderregelung

Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: ANFH

E-Mail: plateforme.achat@anh.fr

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Beschreibung: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Accompagner l'autodétermination • Lot 2 : Communication Alternative Améliorée (CAA) • Lot 3 : Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Kennung des Verfahrens: 859a4d4a-1f85-4a03-9575-506ddad2d7b2

Interne Kennung: 26M0024

Verfahrensart: Sonstiges einstufiges Verfahren

Zentrale Elemente des Verfahrens: Les informations et les critères de sélection sont mentionnés dans le règlement de consultation joint au DCE.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 80500000 Ausbildung

2.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

Zusätzliche Informationen: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le

périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Les candidats devront télécharger le Dossier de consultation des entreprises (DCE) sur la plateforme de l'ANFH (recherche des consultations en cours : n° 26M0024). La plateforme d'achat de l'ANFH est accessible via l'espace prestataire du site www.anfh.fr (lien d'accès direct : <https://plateforme-achats.anfh.fr>). Le retrait du DCE est gratuit. Il est fortement conseillé aux candidats de créer un compte entreprise sur la plateforme des achats. Ce compte leur permettra tout au long de la procédure de recevoir le cas échéant, les informations relatives à la consultation : modifications de dates, rectificatifs /compléments au dossier de consultation des entreprises, etc. Il est recommandé aux candidats de se préparer à l'avance à répondre et de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur offre dématérialisée sur la plateforme des achats de l'ANFH. Pour toute difficulté rencontrée lors de l'accès à la plateforme d'achat de l'ANFH ou lors du téléchargement du DCE, merci de contacter l'assistance technique en ligne disponible à partir de la page d'accueil de la plateforme des achats.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

4. Gruppe von Losen

4.1. Gruppe von Losen: GLO-0001

Eingeschlossene Lose: LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Titel: Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Beschreibung: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Accompagner l'autodétermination • Lot 2 : Communication Alternative Améliorée (CAA) • Lot 3 : Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Interne Kennung: 26M0024

4.1.1. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 000 000,00 EUR

4.1.2. Allgemeine Informationen

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

4.1.3. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 70

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 30

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Lot 1 - Accompagner l'autodétermination

Beschreibung: L'objectif général de la formation, pour ce lot, est de permettre aux professionnels d'acquérir une compréhension opérationnelle de l'autodétermination des personnes en situation de handicap, au regard du cadre réglementaire et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, afin de faire évoluer leurs postures, leurs pratiques et les organisations de travail vers des accompagnements favorisant l'exercice effectif des choix, la prise de décision et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, dans un cadre sécurisant.

Interne Kennung: 26M0024-1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 80500000 Ausbildung

5.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

Zusätzliche Informationen: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire

soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 Jahr

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Zusätzliche Informationen: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ANFH

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ANFH

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ANFH

Organisation, die Angebote bearbeitet: ANFH

5.1. Los: LOT-0002

Titel: Lot 2 -Communication Alternative Améliorée (CAA)

Beschreibung: L'objectif général de la formation, pour ce lot, est de permettre aux professionnels accompagnant des personnes présentant des difficultés de communication orale de s'approprier les principes de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), d'identifier et de maîtriser les outils existants, et de développer des compétences pratiques pour concevoir, adapter et utiliser des supports de communication personnalisés, afin de favoriser l'expression, la participation et les interactions au quotidien des personnes accompagnées.

Interne Kennung: 26M0024-2

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 80500000 Ausbildung

5.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

Zusätzliche Informationen: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des

établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 Jahr

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Zusätzliche Informationen: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch
Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit
Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ANFH

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ANFH

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ANFH

Organisation, die Angebote bearbeitet: ANFH

5.1. Los: LOT-0003

Titel: Lot 3 - Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Beschreibung: Le parcours de formation intitulé "Parcours de formation pour les agents des services techniques" comprend les modules suivants : - Module 1: l'objectif est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances et compétences de base en plomberie afin de réaliser des installations sanitaires simples et d'assurer une maintenance de premier niveau des installations sanitaires courantes au sein des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 2: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de s'approprier les bases théoriques et pratiques de l'électricité afin d'assurer, en toute sécurité, des interventions simples de dépannage et de petits travaux électriques dans les bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 3: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de connaître les principes de base du soudage, les différents appareils et accessoires associés, afin de choisir les équipements adaptés et de sécuriser les interventions simples relevant de la maintenance courante des bâtiments. - Module 4: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances de base techniques nécessaires à la réalisation de travaux

courants de maçonnerie traditionnelle dans le cadre de la maintenance des bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 5: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de renforcer leurs compétences en électricité du bâtiment afin d'assurer la maintenance de base des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES), de réaliser le remplacement de moteurs électriques simples et de comprendre le fonctionnement ainsi que l'entretien des circuits communicants présents dans les bâtiments. - Module 6: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances de base techniques nécessaires à la réalisation de travaux courants de peinture, incluant la préparation des supports et l'application de produits adaptés aux différents types de surfaces présentes dans les bâtiments. - Module 7: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les différents types de couvertures, repérer les désordres courants, assurer des actions de maintenance de premier niveau et intervenir en sécurité lors des opérations de diagnostic et d'entretien des couvertures et des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales. - Module 8: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'approfondir leurs connaissances et compétences en plomberie afin d'assurer un diagnostic fiable, des interventions de maintenance plus avancées et des réglages optimisés sur des installations sanitaires courantes dans les bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière.

Interne Kennung: 26M0024-3

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 80500000 Ausbildung

5.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

Zusätzliche Informationen: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les

prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 Tag

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Erforderlich für das Angebot

Zusätzliche Informationen: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 240 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ANFH

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ANFH

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ANFH

Organisation, die Angebote bearbeitet: ANFH

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: ANFH

Registrierungsnummer: 302695564

Postanschrift: 265 rue de Charenton

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75012

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

Kontaktperson: La plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH

E-Mail: plateforme.achat@anhf.fr

Telefon: 0144756800

Internetadresse: www.anfh.fr

Profil des Erwerbers: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Zentrale Beschaffungsstelle, die öffentliche Aufträge oder Rahmenvereinbarungen im Zusammenhang mit für andere Beschaffer bestimmten Bauleistungen, Lieferungen oder Dienstleistungen vergibt/abschließt

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Paris

Registrierungsnummer: 177500055

Postanschrift: 7 rue de Jouy

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75004

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telefon: 33 144594400

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0000

Offizielle Bezeichnung: Publications Office of the European Union

Registrierungsnummer: PUBL

Stadt: Luxembourg

Postleitzahl: 2417

Land, Gliederung (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-Mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetadresse: <https://op.europa.eu>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: fe9ec488-2045-4d3e-b006-112fb540b387 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftragsbekanntmachung – Sonderregelung

Unterart der Bekanntmachung: 20

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 30/04/2026 09:19:19 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 301710-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 85/2026

Datum der Veröffentlichung: 04/05/2026